



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 18 È 19 NOVEMBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 18 ET 19 NOVEMBRE 2021

2021/O2/044

**Question orale déposée par Mme Marie-Claude BRANCA
au nom du Groupe « Core in Fronte »**

Objet : Quel devenir pour le lycée de Portivechju.

Depuis plusieurs années, l'extrême sud est la destination touristique par excellence. Ceci crée des emplois saisonniers ou à l'année dans le secteur du tourisme, du commerce ou du BTP et donc un afflux de population que les diverses infrastructures de la région ne peuvent toujours supporter.

L'une des conséquences est la forte hausse des effectifs dans les établissements scolaires et surtout un engorgement du lycée polyvalent Jean-Paul de Rocca-Serra de Portivechju. Construit il y a une quarantaine d'années, celui-ci n'est plus à la mesure de la micro région, aussi bien au niveau de la capacité d'accueil qu'au niveau des filières professionnelles qui ne correspondent plus aux besoins économiques de l'extrême sud.

Pour remédier dans l'urgence à cette question de surpopulation scolaire, des structures modulaires de type algéco ont été demandées dès l'an dernier à la CDC et leur installation avait été promise pour la rentrée. De délai en délai, de promesse en promesse ces structures ne sont toujours pas arrivées et ne devraient pas arriver avant plusieurs mois provoquant ainsi des difficultés dans l'organisation des cours, plus particulièrement pour la mise en place de groupes ou de salles d'étude.

Au-delà de l'urgence d'accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions se pose le problème, de plus en plus prégnant, des filières professionnelles trop peu nombreuses (3) et quasiment plus adaptées à la réalité économique de notre région.

Les élèves désireux de suivre d'autres formations sont contraints de se rendre à Ajaccio, Bastia ou Sartè. Beaucoup ne veulent ou ne peuvent, pour diverses raisons, s'éloigner de leurs familles et choisissent une orientation par défaut qui ne correspond ni à leurs compétences ni à leurs goûts. Ils se retrouvent en échec scolaire quelques mois plus tard et deviendront, pour une partie d'entre eux, des adultes en situation de précarité.

Parce que l'égalité des chances ne doit pas seulement être une expression à la mode, il est impératif de faire un effort important pour l'avenir des jeunes de l'extrême sud en réfléchissant à l'implantation d'un lycée professionnel sur l'une des communes de notre micro région.

Le CARIF-OREF dont c'est la mission pourra recueillir les données qui permettront d'identifier les besoins des entreprises. Les comités locaux de formation, regroupant tous les acteurs du territoire, pourront également réfléchir aux filières les plus nécessaires à l'expansion de la région. La création de ce lycée permettrait aux jeunes de mettre leurs compétences au service de la région.

Par ailleurs, le lycée actuel pourrait ainsi être réorganisé et accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves des filières générales et technologiques.

Cette création aura certes un coût mais la mise en place de stages de formation continue pour les adultes précaires ou d'aides financières ou de logement d'urgence pour les familles en grande difficulté n'a-t-elle pas un coût plus important ?

Monsieur le président, Madame la conseillère exécutive envisagez-vous de réunir toutes les conditions pour créer rapidement une structure d'enseignement pérenne et cohérente sur l'extrême sud plutôt que d'être contraints à réagir en hâte devant des situations d'urgence ?